

La maison dite de «l'hôpital» à Liverdun

Etude architecturale

par Ivan FERRARESSO

Souligné par un méandre de la Moselle, l'éperon à affleurement calcaire de Liverdun offrait, dès la proto-histoire, les conditions propices à l'installation de l'homme. La tradition historiographique laisse entendre que le site fut occupé sans discontinuité depuis les Leuques. Dans la seconde moitié du XII^e siècle, sous l'autorité de l'évêque de Toul, Pierre de Brixey, un bourg fortifié se développe et une partie de l'implantation de l'enceinte maçonnée, flanquée de tours, demeureraient les seules traces encore en élévation. Soumise à une histoire événementielle chargée, Liverdun a préservé des bribes de son passé construit : le plan médiéval de la ville haute, le portail roman de l'église Saint-Euchaire, les tours de l'enceinte urbaine, la place à arcades, etc. Dans ce cadre, l'architecture domestique de la ville haute, figée à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle, livre aujourd'hui une image saisissante d'un habitat pour le moins homogène. Peu d'édifices privés ont fait l'objet d'une étude approfondie et l'examen de la maison dite de «l'hôpital» ouvre un champ de réflexion encore vierge.

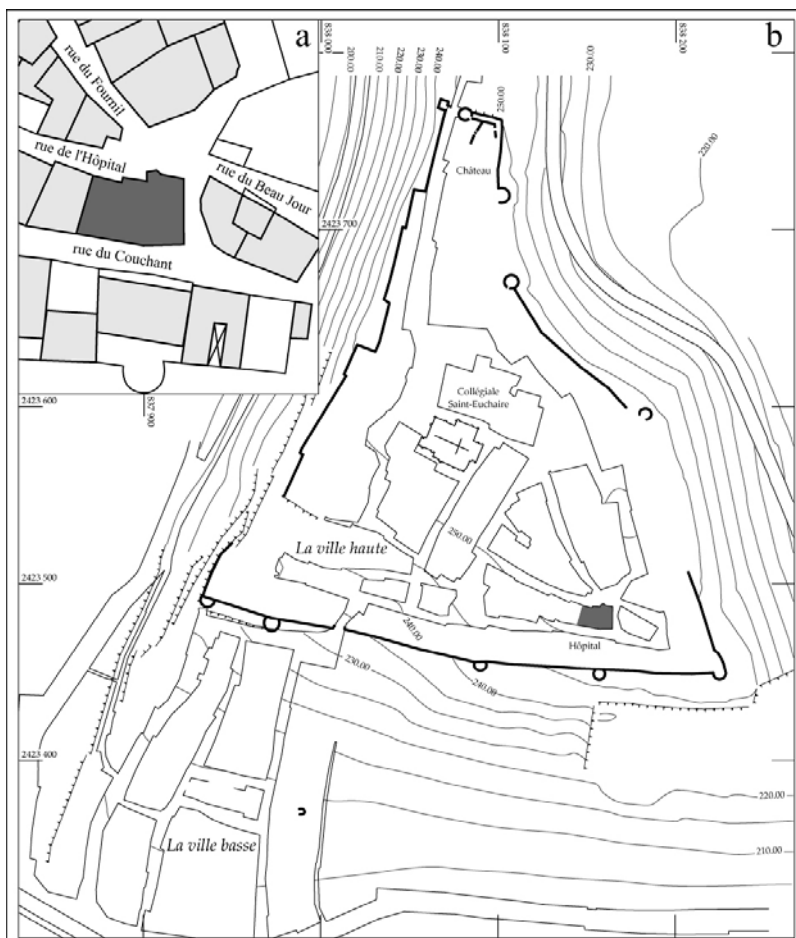


Fig. 1 : Liverdun, maison dite «l'hôpital» :
plan de situation (relevé I. Ferraresso)

1. INTRODUCTION

TOPOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

La demeure est implantée dans la ville haute, sur l'extrémité est de l'éperon dominant le bourg bas (fig. 1). La microtopographie de la zone marque une inclinaison vers l'ouest et une légère pente du nord vers le sud concourt à enserrer l'édifice dans une faible dépression de 80 cm, entre la rue du Couchant et la rue de l'Hôpital.

Ce secteur est fermé par une enceinte comprenant, au sud, une tour d'angle carrée et au plus proche, une tour de flanquement semi-circulaire. En somme un système défensif qui a pu bénéficier à l'édifice. L'architecture environnante, des XVI^e-XVII^e siècles, atteste d'une forte diversité des activités. Elle témoigne d'un passé économique sur le versant avec les maisons

de vigneronniers comme sur le plateau avec le four banal. Mais d'une façon générale, le secteur, occupé de la place de la fontaine à l'hôpital, est à vocation résidentielle, à l'exemple des maisons canoniales. Cette forte concentration est probablement accentuée par la pression immobilière intra muros où l'hôpital, bâtiment le plus volumineux, fait figure d'exception.

2. LE DESCRIPTIF GÉNÉRAL

Le plan et composition d'ensemble

Globalement quadrangulaire, le plan de l'édifice est marqué au nord par un escalier à demi hors œuvre qui rythme le mur gouttereau par trois pans (fig. 2). Les murs gouttereaux nord, sud et le pignon est mesurent près de 80 cm d'épaisseur alors que le mur mitoyen ouest et la partie ouest du mur sud ne dépassent pas 50 cm. Cependant, l'épaisseur des murs se réduit à chaque étage, pour atteindre entre 30 et 50 cm dans le comble.

Le mur de refend principal, orienté nord-sud, est associé à un mur perpendiculaire, divisant l'espace à l'est du bâtiment en deux salles (nord et sud) pour chaque niveau. Les charges ainsi accumulées, depuis la toiture, sont exercées en priorité sur les murs gouttereaux et le refend principal, nécessitant la mise en oeuvre de murs épais de 80 cm à la base.

L'hôpital se compose donc d'une annexe et d'un corps de logis à étage, situé à l'est. Ce dernier se divise en quatre niveaux, avec les caves voûtées en berceau, le rez-de-chaussée, l'étage carré et l'étage de comble. L'accès au rez-de-chaussée, de plain-pied du côté de la rue de l'Hôpital, présente un emmarchement d'une quarantaine de centimètres au sud. Chaque étage est uniquement accessible par l'escalier en vis côté nord. Les caves comptent aujourd'hui trois accès, deux extérieurs (au sud et bouché au nord) et un intérieur, à proximité de l'escalier en vis.

La structure

L'observation des maçonneries de la cave confirme que l'édifice est construit sur le substrat rocheux entaillé du côté nord (fig. 3). Cependant l'inclinaison du sol a nécessité, vers le sud, des murs d'une épaisseur parfois importante. De la sorte, les fondations et le parement, entre les deux vaisseaux principaux de la cave, mesurent aux alentours de 3 m d'épaisseur. Cette semelle permet

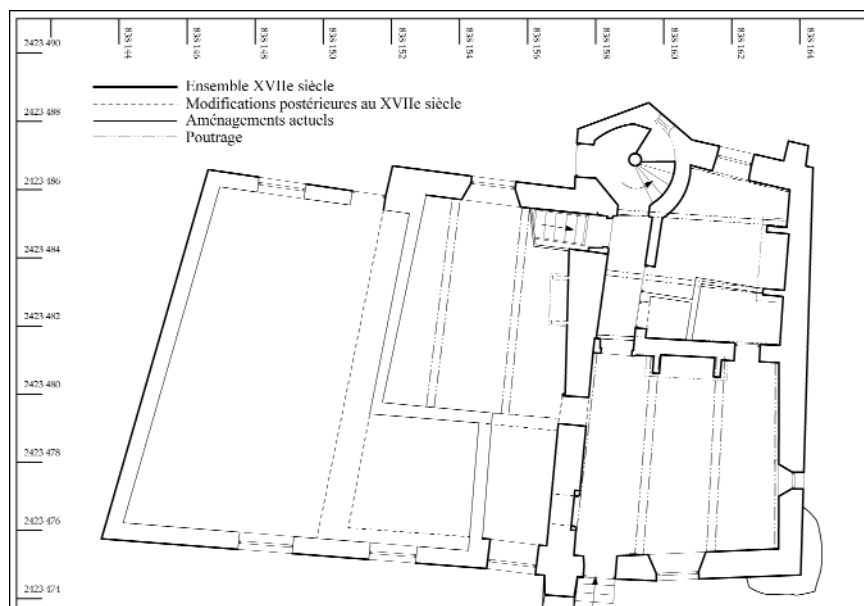


Fig. 2. Liverrdun, maison dite "l'hôpital" :
plan du rez-de-chaussée (relevé I. Ferrarresso)

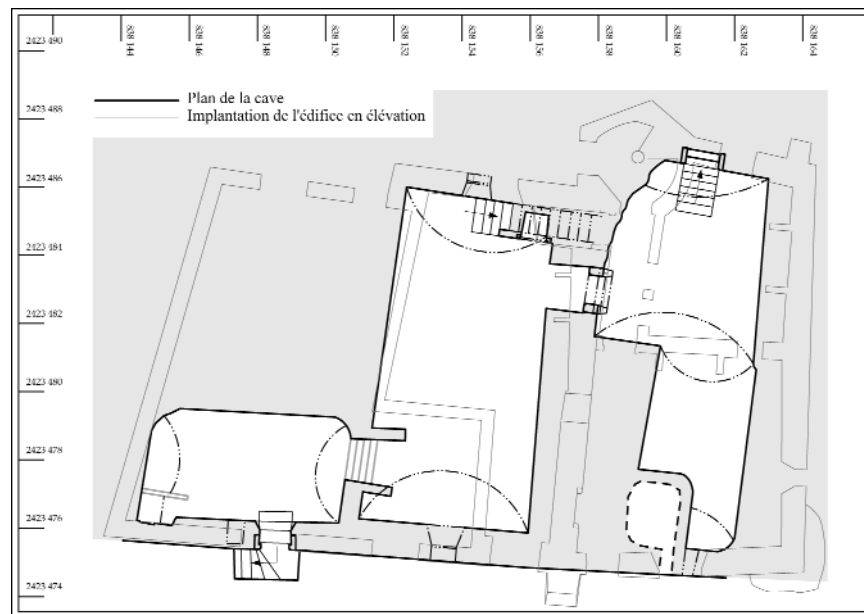


Fig. 3. Liverrdun, maison dite "l'hôpital" :
plan de la cave (relevé I. Ferrarresso)

avant tout de soutenir les deux murs et le couloir de distribution dont l'un d'eux correspond au refend principal. Le vaisseau ouest de la cave possède deux arcs intégrés à la voûte. Ils sont construits en gros moellons équarris de 40 cm de large et débordant de 5 à 6 cm. Leur emploi renforce et raidit la voûte tout en consolidant la base du

mur de refend longitudinal. À l'inverse, celle de la cave orientale a été complètement reprise dans la partie sud.

La stabilité du bâtiment, assujettie à la topographie environnante, n'a pas été assurée puisque le mur sud présente un renflement au premier étage. C'est la raison pour laquelle l'édifice possède plusieurs organes de stabilité. Les



**Fig. 4. Liverdun, maison dite "l'hôpital" :
élevations postérieure et latérale gauche**

(cliché M. Mazerand, 1979, C Inventaire Général / ADAGP)

contraintes du mur de refend nord-sud ont imposé la construction d'un contrefort d'environ 1,40 m de large pour 3 m de haut et un second, plus petit (60 x 60 cm), placé dans l'angle est du mur nord. Une excroissance, partiellement maçonnée, enserre l'angle sud-est de l'édifice (fig. 4). Elle pourrait être considérée, avec prudence, comme un élément de renfort du chaînage des murs est et sud. Ces aménagements ont pour objectif d'augmenter la base de sustentation et de raidir la maçonnerie dans les zones affaiblies par les charges et poussées. En dernier lieu, la structure du bâtiment est marquée par deux niveaux de plancher. Ils se fondent sur un poutrage en chêne fiché dans les murs de refend et périphérique (fig. 2). Les poutres de rives sont maintenues par des corbeaux larges de 10 à 25 cm et taillés en quart de rond avec bandeau supérieur.

Les matériaux

L'édifice est construit en moellon et pierre de taille (réservée aux encadrements de baies, cheminées et escaliers) en calcaire local oolithique. La pierre est liée par un mortier de chaux maigre et recouverte le plus souvent d'enduits contemporains. La maçonnerie, visible aux premier et dernier niveaux, contient des moellons parfois ébauchés dans la cave et majoritairement ébousinés dans les combles. Le jointoiement gras et creux de la cave (supérieur à 2 cm) devient même beurré sous les toits. Quelques tuiles de calage s'y observent. La mise en œuvre est mixte dans certains secteurs, des réaménagements ayant été pratiqués à l'aide de brique, au XIX^e siècle. La toiture, quant à elle, est composée de tuiles mécaniques récentes.

La couverture

Enfin, la couverture de l'hôpital est à pente douce à deux pans, nord et sud. La structure de l'édifice a permis de réaliser un simple support de couver-

ture grâce aux arases à hauteur de toiture, y compris pour les murs de refend. Il n'y a pas d'assemblage de bois constituant une charpente, mais une série de poutres faîtières et de pièces de bois obliques qui reposent sur le faîte et les murs gouttereaux. Elles jouent le rôle d'arbalétriers sur lesquelles reposent les pannes. Ce montage est fortement remanié avec l'emploi de bois en grumes transversaux renforçant le poutrage oblique. Les plus importantes reprises se situent sur le pan sud, où un étayage de bois soutient certaines poutres. Le pan nord inclut la couverture de la tour d'escalier dont les arases de murs adoptent la même inclinaison que la toiture.

La partie ouest, annexe au logis, est couverte selon le même principe bien que la toiture soit débordante côté nord. Les chevrons se prolongent au-delà du mur gouttereau nord et reposent sur une panne extérieure soutenue par deux aisseliers. Les chapeaux sont fichés dans le mur et les poutres de soutien verticales ferment ces triangles de support.

3. L'ANALYSE DES ÉLÉVATIONS

Comme tant d'autres édifices du bourg, l'hôpital a préservé une grande partie des éléments antérieurs à la Révolution. Les modénatures et les corps de moulures des baies méritent d'être décrits et offriront des critères de datation. Cependant il faut admettre que les seules indications stylistiques dans la datation d'un édifice restent peu fiables.

La typo chronologie des baies

Excluant les ouvertures liées au réaménagement récent du rez-de-chaussée de l'annexe, les baies du logis peuvent être classées de façon cohérente. Trois périodes distinctes s'observent, caractérisées par leurs matériaux de construction, leurs positionnements, leurs modénatures et/ou leurs corps de moulure.

Phase I : antérieure à 1550 ?

Peu d'éléments sont attribuables à cet horizon chronologique. Une porte piétonne, aménagée dans le mur de refend est-ouest du comble, est montée en pierre de taille. Elle possède un linteau monolithique soutenu par deux coussinets. Le chanfrein, couvrant le linteau et les coussinets, est interrompu en partie basse des jambages par un congé simple concave. Compte tenu de sa mise en œuvre frustrée où le chanfrein du linteau n'est pas en connexion avec ceux des coussinets, il semble que cette baie soit en situation de remplissage. Hors contexte, ce type n'est rencontré qu'au Moyen Âge.

Deux fenêtres de logis, placées au rez-de-chaussée, sur les murs sud et est, semblent aussi appartenir à cette période (fig. 2 et 4). Leurs modules diffèrent puisqu'il s'agit, au sud, d'une fenêtre à croisillons d'environ 1,40 m de large et d'une fenêtre à traverse de 0,50 m à l'est. En détail, le corps de moulure se compose d'un talon droit séparé d'un profil symétrique de talon sur le tableau extérieur par une feuillure (fig. 5). Cette taille est assez peu représentée dans le bourg et ne peut être comparée qu'avec la maison n° 6 rue Saint-Pierre, un hôtel installé sur le front ouest de l'enceinte urbaine, qui pourrait être daté de la première moitié du XVI^e siècle. D'autres édifices de cette période en Lorraine présentent le même type de corps de moulure (à Saint-Mihiel, Pulligny, etc.).

Phase II : Seconde moitié XVI-XVII^e siècles

La porte de la tour d'escalier est le seul accès piéton qui corresponde à cette phase. Son couvrement cintré s'apparente, par ses proportions, à d'autres exemples récurrents et reconnus dans le bourg haut, aux n° 2 et n° 6 rue du Couchant, au n° 9 place la Cagnotte et dans la rue de l'Hôpital par exemple. Son corps de moulure complexe débute par un quart-de-rond droit associé à une fasce, qu'une bande de deux centimètres terminée par un cavet sépare d'une feuillure (fig. 5). En par-

tie inférieure des jambages, ce corps de moulure s'achève en angle rentrant à 45°. Cette forme de congé s'observe sur d'autres édifices de Liverdun, dont certains possèdent des chronogrammes de la seconde moitié du XVI^e siècle, comme au n° 1 de la rue Saint-Pierre (date portée : 1566) et au n° 5 rue Saint-Martin (date portée : 1567).

Les portes de circulation intérieure, montées en pierre de taille, présentent toutes un chanfrein couvrant le linteau et les jambages. À chaque niveau, ce type de baie en connexion avec l'escalier, suppose leur contemporanéité. Les autres exemples, relevant d'un système de circulation cohérent avec l'escalier, peuvent être attribués à la même période. Une de ces portes, située dans le comble, conserve sur les pierres des jambages, des marques de montage composées de chiffres romains croissants (de I à VII).

Quatre fenêtres, placées sur l'élévation nord et une seule au second niveau du côté sud, correspondent encore à cette phase. Deux modules se détachent. Certaines baies sont larges d'environ 1,40 m, aux deux niveaux de l'élévation nord et à droite de la tour d'escalier. Par ailleurs, deux fenêtres mesurent un peu plus d'1 m. Elles sont situées au second niveau des murs gouttereaux, du côté est de l'édifice. Elles ont toutes perdu leurs croisillons de pierre mais conservé, côté nord, leurs appuis saillants. Un appui est gravé de repères de taille pour placer, sur une zone préalablement piquée, le meneau central, et recevoir, de part et d'autre, la fermeture en métal de section losangique. Cet équipement n'a jamais été exécuté. De manière générale, les corps de moulure de ces fenêtres sont similaires et composés d'un quart de rond entre filets et d'une feuillure en retrait de 5 cm. Ce type de taille est présent sur un grand nombre de baies d'autres édifices du bourg, de la seconde moitié du XVI^e siècle et se rencontre plus fréquemment au siècle suivant.

Enfin, les petites fenêtres carrées à chanfrein et feuillure de la tour d'esca-

lier, difficilement datables, peuvent être attribuées aux XVI^e et XVII^e siècles. Elles pourraient être mises en relation avec la porte piétonne (seconde moitié du XVI^e siècle), si l'escalier est considéré comme une construction homogène. Les deux chaînes d'angle en pierre de taille cohérente et la vis en pierre de taille calcaire de même nature géologique tendraient à le justifier.

Phase III : XVIII^e-début XX^e siècle

L'emploi de la brique sur le linteau et les piédroits de la porte rue du Couchant permettent de supposer qu'ils relèvent d'une modification tardive. Le module de brique correspond par ailleurs à celui observé pour les remaniements du comble, notamment lors de la création d'une cheminée dont le manteau est attribuable au XVIII^e siècle. Il témoignerait d'une période non négligeable de restauration du bâtiment. Il convient d'ajouter à cette phase, plusieurs fenêtres en pierre de taille dont les élévations extérieures présentent toujours une simple feuillure.

L'organisation des élévations

À première vue, l'élévation nord est rythmée selon trois travées. Elle est aussi marquée par la tour d'escalier dans la travée centrale. À sa droite, l'alignement composé de deux larges fenêtres de logis se détache aux deux premiers niveaux et une fenêtre de lucarne achève l'organisation verticale. Sur la gauche, la travée, en partie modifiée, présentait le même principe, avant que la fenêtre de lucarne ne soit bouchée. Bien d'autres édifices de Liverdun offrent des élévations équivalentes, souvent plus recherchées. Ainsi l'édifice ne fait pas figure d'exception et témoigne d'un programme standard, sans recherche esthétique particulière.

Il apparaît, au travers des différences typologiques¹ entre les deux fenêtres

1. Cf. supra 3. La typo chronologie des baies – Phase I

de logis, côté sud, que la construction a connu des adaptations. Faut-il y voir les ouvertures d'un bâtiment antérieur ou un remploi de fenêtres par souci d'économie lors du chantier de construction ?

4. DISTRIBUTION

Bien que la majeure partie des aménagements intérieurs ait disparu, une lecture attentive du gros œuvre permet d'entrevoir la distribution du bâti.

La division des espaces intérieurs et répartitions des fonctions

L'édifice se compose de deux espaces distincts. La partie orientale est dédiée au logis et celle occidentale, aujourd'hui aménagée en logement, était, dans son dernier état, une grange. Ces diverses transformations ont effacé la composition initiale de cet espace. Il n'en reste qu'un jambage chanfreiné de gerbière et une fenêtre de lucarne difficilement interprétable. Ces deux zones sont limitées par un mur de refend longitudinal percé au dernier niveau de deux baies (porte ou gerbière).

Les communications du logis

Circulation verticale

La tour d'escalier à demi hors-d'œuvre est le principal axe de circulation verticale (fig. 2). Ses élévations extérieures se divisent en trois faces chaînées et son plan intérieur est circulaire, éclairée par trois fenêtres de lucarnes. Chaque révolution de la vis donne accès à un étage mais ne permet pas d'atteindre la cave. L'escalier en pierre de taille monolithe comprend une contre marche d'environ 18 à 20 cm et un astragale de 3 cm en débord. Quelques traces de taille à la laye ou à la gradine sont encore visibles sur les marches qui mènent au 3ème niveau. Les accès de cave, par des escaliers, sont indépendants de la circulation dans la vis (fig. 3). La première s'ouvre par une trappe d'accès située à l'intérieur de l'édifice, à proximité de l'es-

calier en vis. Aménagée après le seuil de la porte d'entrée, elle est construite en pierre de taille déposée au sol et suivie d'un escalier droit en pierre. Une feuillure de 4 x 6 cm permettait de recevoir le panneau affleurant au sol. La seconde descente de cave, située sur l'élévation nord, côté est, s'ouvrait directement sur la rue de l'Hôpital. Elle est aujourd'hui bouchée et les marches de son escalier droit ont été déplacées.

Circulation horizontale par niveau

La circulation dans les caves est encore perceptible (fig. 3). Les deux travées sont liées par une porte de 1,34 m de large, dont les feuillures indiquent un sens de fermeture interdisant l'accès à la cave est par l'ouest. Cet imposant système de fermeture soutient la voûte grâce à deux corbeaux en pierre de taille. La petite cave barlongue, à l'ouest, est accessible par un passage aménagé par arrachage de la maçonnerie. Renforcée de poutre ouvragée à la machine et d'une maçonnerie contenant de la brique, leur liaison semble postérieure à la période moderne. Cette dernière cave s'ouvre sur la rue du Couchant, en bénéficiant du dénivelé du terrain, par une porte piétonne chanfreinée.

Les portes intérieures en pierre de taille permettent une lecture des espaces de circulation principaux (fig. 2). Le principe se répète au rez-de-chaussée comme à l'étage carré et se fonde sur un couloir de presque 4 m, assurant la communication depuis l'escalier vers deux grandes pièces nord et sud et petite, à l'est. Il apparaît, à la lecture du plan, que la salle sud, à chaque étage d'habitation, comprend une pièce qui lui est uniquement dédiée, ouverte à l'ouest.

Enfin, l'étage de comble est distribué, comme l'étage carré, par l'escalier en vis. De façon similaire, cet étage se compose de trois secteurs répartis suivant les murs de refends. Seule la partie ouest, aménagée d'une fenêtre de lucarne et d'une porte d'accès en pierre de taille, atteste d'un espace privatif.

Distribution des espaces et destination des pièces

Peu d'indices nous sont parvenus pour envisager l'ensemble des principes qui régissent la distribution dans le corps de logis. Selon toute vraisemblance, certaines zones sont clairement envisagées comme un espace privatif. À l'exemple des grandes pièces au sud et leurs pièces secondaires. La position de l'escalier justifie cette hypothèse. Accès principal au bâtiment, il permet de se rendre directement à l'étage. Il n'existe donc pas de pièces distributives. Ce programme architectural plaide pour un édifice à usage collectif, sur le principe de l'immeuble.

Il semble par ailleurs que les espaces de stockage (cave et comble) soient prévus pour permettre de circonscrire, sinon de limiter l'accès. Ainsi, la travée de cave occidentale peut être condamnée et uniquement ouverte sur le rez-de-chaussée par la trappe à l'ouest. Mais rien ne permet d'écarter un usage collectif de ce lieu.

Les quatre cheminées conservées sont les seuls éléments qui caractérisent ces pièces dites « à feu », sans autre précision sur leur destination. Au second niveau, les deux fenêtres de lucarne de la pièce secondaire sud et son lien avec une pièce « à feu » laissent supposer qu'elles remplissaient une ou des fonctions différenciées du reste des lieux de vie (fig. 2 et 4).

Les équipements

Les cheminées comme critère de datation

La cheminée de la pièce ouest du rez-de-chaussée est adossée au mur de refend longitudinal. La faible hauteur de son manteau galbé, son corps de moulure, ses décors fins et ses angles adoucis permettent de la dater du XVIII^e siècle. Cette hypothèse est renforcée par sa mise en œuvre, avec un conduit de brique qui se différencie des autres. L'emploi de brique, dans le cadre de cet habitat, semble être réservé aux éléments construits ou repris à la fin de la période moderne.

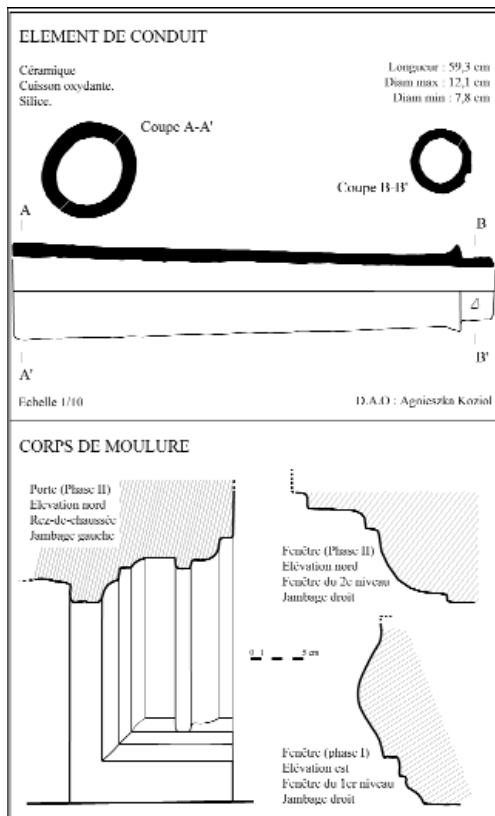


Fig. 5. Liverdun, maison dite “l’hôpital” :
céramique architecturale et corps de mouleure
(relevé I. Ferrarresso et A. Koziol)

Fig. 6. Liverdun, maison dite “l’hôpital” :
cheminée *(cliché M. Mazerand, 1979,*
C Inventaire Général / ADAGP)



Le rez-de-chaussée est équipé de deux autres cheminées. La première se situe au sud, adossée au mur de refend est-ouest (fig. 6). Seules ses dimensions la différencient de la seconde, placée dans la pièce est et adossée au mur pignon. Autrement, il s'avère qu'elles sont fondées sur un vocabulaire décoratif, une mise en œuvre et des matériaux de même nature. Les piédroits et les manteaux sont ornés de plusieurs corniches de couronnements et d'un cartouche central sans décor visible. L'ensemble peut être daté au mieux de la seconde moitié du XVI^e siècle, plus prudemment du XVII^e siècle. Cette cheminée est comparable à celle d'un habitat canonial de la rue du Fournil, millésimée sur le cartouche, de 1618. L'étage carré est pourvu d'une cheminée, elle aussi placée sur le mur de refend est-ouest et profitant du conduit d'évacuation de sa voisine d'étage. Fortement dénaturée, elle devait être décorée à l'identique au vu de ses piédroits, seuls éléments conservés.

La gestion de l'eau

La travée est de la cave, réduite dans sa partie méridionale, est occupée par un aménagement rectangulaire (fig. 3). Il ne présente aucune ouverture depuis la cave. Cette construction s'appuie sans chaînage contre le mur sud de la cave et bouche partiellement un soupirail en abat-jour. La maçonnerie est recouverte d'un enduit fin en surface, observable dans toute la partie sud de la cave. Il semble que cet ensemble corresponde à une citerne. La découverte, à l'occasion du ravalement des façades, d'un conduit en céramique installé dans l'épaisseur du mur gouttereau renforce cette hypothèse (fig. 5). Les eaux de pluies, récupérées du pan sud du toit, sont canalisées par une boîte à eau en pierre de taille placée à l'arase du mur, puis menées par une canalisation de terre cuite jusqu'à la citerne (fig. 4). Malheureusement, ni la citerne, ni le conduit en céramique ne permettent de dater cet aménagement. Toutefois, sa maçonnerie, sans

connexion avec le mur de cave, plaide pour une création postérieure à la construction primitive. Malheureusement, l'installation n'est conservée que partiellement car aucun citerneau pour la filtration de l'eau, ni canal de trop plein et de vidange ne sont observés ².

5. CONCLUSION

Les données textuelles

Si les édifices canoniaux semblent bien documentés, surtout après 1500, il existe peu d'archives sur l'hôpital. Un document ³, daté de janvier 1422, révèle que l'évêque Henri de Ville fait rebâtir la Maison Dieu ou Hospital de Liverdun, en face du four banal, sous le titre de saint Michel. Sa localisation,

2. VIOLLET-LE-DUC (E.), Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle, 10 volumes, Paris, 1854-1868. Article citerne.

3. Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle, série G 134, folio 1

peu précise, dépend donc de celle du four banal. En l'occurrence, la tradition veut que ce dernier se situe rue du Fournil. Mais de nombreux textes, parfois tardifs, mentionnent la construction de fours à usage privé. Rien ne garantit avec certitude l'emplacement de la maison des fours banaux. De plus, un texte ⁴ du XVII^e siècle précise qu'il y a deux fours banaux, un en ville haute et un autre en ville basse, ne permettant pas d'assurer la situation de l'hôpital en ville haute. Enfin, un vidimus, recopié en 1452, précise que l'édifice possède une chapelle ⁵, ce qui n'a pas été observé dans l'édifice.

L'apport de l'analyse architecturale

L'étude de la demeure dite «l'hôpital» de Liverdun livre des indices susceptibles de préciser les datations. Il apparaît que l'édifice a connu des aménagements successifs, parfois de manière empirique. Si la distribution intérieure traduit une unité temporelle, trois phases de transformations semblent s'imposer à la lecture des élévations.

Peu d'informations attestent d'un édifice en élévation avant 1550. Plusieurs baies présentent un caractère stylisti-

que antérieur à la période moderne, mais sans réelle cohérence. À l'inverse, le bâtiment est clairement marqué par des aménagements attribués à la seconde moitié du XVI^e siècle et au XVII^e siècle. Le parti architectural est homogène, de la tour d'escalier à une majorité de baies, du plan aux systèmes de chauffage. Enfin, plusieurs modifications ont été pratiquées, à l'image de la cheminée du XVIII^e siècle et percement de baie au XIX^e siècle. Quelques zones d'ombres entachent pourtant cette périodisation. La cave, même si elle semble marquée d'une reprise lors de la création de la citerne, ne peut être datée, faute d'indices chronologiques fiables.

Les observations ont permis de découvrir des méthodes de construction, des partis techniques et architecturaux attestés pour le XVII^e siècle. L'étude a aussi soulevé des questions relatives à l'implantation d'un édifice dans son milieu. En effet, il apparaît que les différentes composantes de l'édifice répondent, au moins pour la période moderne, aux contraintes topographiques par une structure raisonnée comme aux nécessités géologiques et

économiques liées à la gestion de l'eau. Ce plateau rocheux, appauvri en eau, nécessite de récupérer les eaux de pluie dans une citerne. C'est aussi le cas pour la maison dite du «prévôt», place de la Fontaine.

En définitive, l'édifice, s'il n'a pas livré l'ensemble des informations sur son passé, témoigne d'une architecture remarquable. De nombreux exemples lui sont comparables, au moins dans la ville haute. Ils résultent probablement d'une importante phase de réédification après l'incendie de 1467. Ce patrimoine, sous évalué, s'il faisait l'objet d'une étude approfondie (en archive comme sur le terrain), servirait de référence. Il offrirait la possibilité de préciser les datations des édifices du bourg par comparaison, mais aussi d'appréhender une architecture moderne méconnue en Lorraine. Dans le cadre d'une étude diachronique de l'habitat du second réseau urbain, le potentiel de cet ensemble architectural apparaît d'autant plus intéressant qu'il ne semble pas avoir fait d'objet d'une forte reconstruction après la guerre de Trente Ans.

4. Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle, série F 666, tabellions de Liverdun

5. GEINDRE Lucien, *Liverdun : ville franche, ville française, histoire et description*, Nancy, 1999. p.184.